

COLLOQUE

JEUDI 4 JUIN 2026

DE 9H15 À 18H.

PALAIS D'EGMONT

LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE EN DANGER ? QUELLES RÉPONSES ?

🗣️ Le colloque se déroulera en français et en anglais avec interprétation simultanée.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Enjeu : Le colloque identifiera les menaces qui pèsent sur l'indépendance de la justice pénale internationale. En particulier, dans la poursuite et la répression du crime de génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Le colloque débattrà des réponses que la communauté internationale, les États et la société civile peuvent apporter.

Public : il s'agit de réunir des personnalités clés de la justice pénale internationale, des juges, des policiers, des représentants d'Eurojust et du Réseau européen contre le génocide, des universitaires, des experts en droit international, des avocats, des représentants d'ONG, des responsables politiques, des diplomates et des journalistes.

MODALITÉS PRATIQUES :

📍 **Adresse :** Palais d'Egmont,
n°8 Bis, place du Petit Sablon 1000 Bruxelles.

🚊 **Métro** Ligne 2 et 6: arrêts « Louise » ou « Porte de Namur »
Trams 92 et 93 arrêt "Petit Sablon" à côté de l'église
Notre Dame du Sablon.

🚗 **Pour vous garer en voiture :** <https://www.interparking.be/fr/parkings/bruxelles/sablon-poelaert/>

🚲 **À vélo :** il existe un local qui n'est pas fermé, entrée au
numéro 24, rue des Petits Carmes et poursuivre le long du
bâtiment, l'espace vélo se trouve entre l'entrée 24A et le 24D.

♿ **Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite :**
Un ascenseur est disponible. Les personnes qui auraient
besoin d'une assistance, seraient très aimables de bien vouloir
prendre contact, à l'avance, avec Montserrat CARRERAS,
colloque34@amnesty.be

Le colloque se tiendra uniquement en présentiel.

Nous vous invitons à vous inscrire dès que possible.

Date limite pour l'inscription : le vendredi 22 mai.

Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires.
Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée.

Les inscriptions à la conférence et au colloque
se font séparément.

POUR VOUS INSCRIRE AU COLLOQUE

👉 [cliquez ici.](#)

PROGRAMME COMPLET PAGE SUIVANTE →

PROGRAMME DU COLLOQUE :

8h30 : Ouverture des portes.

Enregistrement et café.

9h15 : Accueil.

Mme Carine Thibaut. Directrice générale Amnesty International Belgique francophone.

9h20 : Intervention ministérielle.

M. Maxime Prévot. Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement.

9h40 : Keynote Speaker : « L'état de la justice pénale internationale »

Mme Silvia Fernandez de Gurmendi. Présidente honoraire de la CPI, ancienne présidente de l'Assemblée des États parties. Présidente du Conseil consultatif de l'Académie internationale des Principes de Nuremberg.

10h05 - SESSION 1 :

« Le rôle de la CPI »

Modérateur : M. Jan Wouters. Professeur de droit international et organisations internationales à la KU Leuven et Jean Monnet Chair ad personam « EU and Global Governance ».

Intervenant-es :

- Mme Nazhat Shameem Khan. Procureure adjointe à la Cour pénale internationale.
« Réalisations de la Cour pénale internationale ».

- M. Sergey Vasiliev. Professeur de droit international, Open University (Pays-Bas).
« Défis externes, sanctions et répliques ».

- Mme Julie Goffin. Avocate au barreau de Bruxelles. Avocate devant la CPI. Directrice adjointe de l'UIA-IROL et professeure de procédure pénale internationale à l'Université de Lille en Master II.
« Opportunités de développement ».

11h-11h45 :

Débat avec les participant-es

13h30 - SESSION 2 :

« Le rôle des États »

Modératrice : Mme Anne Lagerwall. Professeure de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Intervenants :

- M. Vaios Koutroulis. Professeur de droit international public à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles.
« Complémentarité CPI/États parties/ Coopération internationale (Ljubljana-La Haye) ».
- M. Matevz Pezdirc. Secrétaire général du Réseau génocide de l'UE
- M. Cezary Michalczyk, Chef de l'unité des principaux crimes internationaux et de la lutte contre le terrorisme, Eurojust.
« Coopération judiciaire et policière sur le plan européen, Eurojust et le réseau génocide ».
- M. Philippe Meire. Procureur fédéral adjoint : chef de la section droit international humanitaire et compétences militaires
- M. Gérard Dive, chef de l'Autorité centrale belge de coopération avec les juridictions et les mécanismes pénaux internationaux.
« Coopération judiciaire et policière au niveau de la Belgique ».

14h35-15h10 :

Débat avec les participant-es

15h15 : PAUSE CAFÉ

15h30 - SESSION 3 :

« Rôle des juridictions nationales »

Modératrice : Mme Ludvine Kerzmann. Conseillère à la Cour d'appel de Bruxelles, maître de conférences à l'Université de Liège et assistante à l'ULB.

Intervenant-es :

- Mme. Laurence Massart. Premier Président Cour d'appel de Bruxelles.
« Le rôle premier des juridictions nationales dans la répression des crimes internationaux et développements ».
- M. Christophe Deprez. Professeur Droit international à l'Université de Liège.
« Immunités de juridiction ».
- Mme. Jeanne Sulzer. Avocate au barreau de Paris et Liste des Conseils CPI - cabinet « Impact litigation ». Responsable de la commission juridique d'Amnesty International France.
« La compétence universelle en matière de crimes internationaux ».

16h20-17h :

Débat avec les participant-es

17h05 : SESSION FINALE.

M. Wies De Graeve, Directeur Amnesty International Vlaanderen

17h10 : Intervention ministérielle.

Mme Annelies Verlinden, Ministre de la Justice.

17h30 : Conclusions.

M. Vito Todeschini, Conseiller juridique au département Droit international et Justice internationale d'Amnesty International

18h : Réception.

19h : Clôture.

12h00 : DÉJEUNER